

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25218**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

MASTER : MASTER Psychologie, spécialité : Psychologie du travail

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Lorraine, Recteur de l'académie, chancelier des universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

124g Psychologie de la santé ; Psychologie clinique ; Psychopédagogie ; Psychologie de l'environnement

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les missions du psychologie du travail sont variées. De manière globale, on fait appel à lui pour le recrutement, car il est capable d'analyser les besoins, de procéder à la mise en évidence des compétences requises et d'évaluer celles-ci chez les candidats. Il peut aussi être chargé de l'accompagnement social et psychologique des salariés et des organisations lors de restructurations. Il est capable de mettre en place des procédures de gestion des connaissances et des informations (repérage des expertises, localisation des compétences, capitalisation des savoirs, etc.). Il intervient par ailleurs dans le cadre de la formation et de l'information (communication interne et externe). Plus globalement, il joue un rôle de conseil et d'aide à la décision pour les dirigeants.

Avec sa spécialité "Psychologie du travail", ce master prépare donc à des activités liées à la psychologie du travail et à l'évaluation des personnes et des organisations (recrutement, gestion du personnel, reconversion, formation, orientation professionnelle, bilan de compétences, audit social, développement social, ressources humaines etc.). Elle traite des thématiques telles que la communication au travail, la dynamique de groupes, les formes de management, leurs effets sur les conduites humaines et organisationnelles, les conflits, le harcèlement, la gestion du stress, les risques psychosociaux...

Le titulaire du diplôme mène donc des activités relatives à l'analyse et à l'intervention dans les relations entre l'homme et le travail, en tenant compte notamment de l'évolution (technologique, économique, sociale, organisationnelle) des systèmes de travail.

Les compétences acquises et développées par le Master « Psychologie du travail » correspondent aux compétences et connaissances définies et exigées par l'Association Internationale des Psychologues du travail de Langue Française (<http://aiptlf.asso.univ-poitiers.fr/>) et par l'Association Française de Psychologie du Travail et des Organisations (<http://asso.univ-lyon2.fr/afpto/>).

#### 1. Évaluer une personne et une situation :

Explorer les caractéristiques d'une personne (aptitude, personnalité, compétences, stress, etc.)

Analyser les dimensions cognitives, sociales et ergonomiques d'une situation de travail

Mener un diagnostic et/ou un audit socio-organisationnel

Communiquer et restituer par écrit ou oralement les résultats d'une évaluation

#### 2. Construire et évaluer des instruments d'évaluation des personnes et des organisations :

Mobiliser les connaissances psychologiques pour concevoir le contenu des instruments

Appliquer un niveau d'exigence élevé sur les qualités psychométriques des instruments d'évaluation

Savoir utiliser le cadre théorique approprié pour analyser et interpréter les conduites humaines au travail

#### 3. Intervenir dans tous les milieux et secteurs d'activités professionnelles et évaluer l'efficacité d'une intervention :

Réaliser une expérience (conception, mise en oeuvre, recueil des données, traitement des données, restitution des résultats)

Mener une enquête qualitative

Effectuer une enquête quantitative

Réaliser d'autres types de recherches et d'interventions (observations, etc.)

#### 4. Coopérer dans une organisation :

Maîtriser l'anglais pour psychologues et l'anglais « tout-venant »

Maîtriser les nouvelles technologies de l'information (pour communiquer, rechercher des informations, pour produire des contenus)

Connaître l'entreprise et l'environnement socio-économique du travail

Gérer les relations hommes/structures (conflits, éthiques, communication interne, communication externe, etc...)

#### 5. Concevoir, corriger et organiser une situation de travail :

Définir un cahier des charges, le présenter, restituer des recommandations

Maîtriser les normes de conceptions (ISO, AFNOR, accord client)

Contrôler les procédures de décisions collectives

Concevoir des modes de capitalisation des expertises

Pérenniser les pratiques de conduite de changements et de suivis de projets

#### 6. Intervenir dans une organisation et la société :

Gérer le personnel (recrutement, conseil, accompagnement, insertion, réinsertion, etc.)

Concevoir une action de formation (analyse des besoins, conception, évaluation)

Modifier, adapter, corriger les situations de travail (emplois du temps, hygiène, sécurité, qualité de vie et bien-être au travail)

Conduire et accompagner le changement

Prévenir l'exclusion et développer l'insertion notamment des publics spécifiques (personnes handicapées, seniors, individus en situation d'exclusion sociale)

Analyser et gérer la mobilisation (capitalisation, localisation, transmission, rétention, production, circulation, traduction, protection) des connaissances.

En plus des compétences et connaissances liées à la discipline, le psychologue du travail doit faire preuve de qualité d'écoute, avoir une bonne connaissance des grandes théories et méthodes inhérentes à la psychologie, avoir une bonne connaissance du monde économique et social, avoir une grande rigueur morale et déontologique.

### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Le Master « Psychologie du travail » a pour objectif essentiel de former des professionnels pouvant mettre au service des individus et des organisations (entreprises publiques, entreprises privées, collectivités, associations) leurs compétences et connaissances en tant que :

- praticiens libéraux, consultants au sein de cabinets et de structures spécialisées ;
- salariés sous le statut de cadre au sein des services de gestion des personnels et/ou des directions des ressources humaines de grandes entreprises privées ;
- salariés au sein de structures liées aux collectivités territoriales ou associatives.

Le professionnel psychologue peut exercer par exemple :

- Dans des entreprises : cabinets privés de conseil, de recrutement, de formation, PME, PMI...
- dans des organismes de formation professionnelle : AFPA, GRETA, etc...
- dans des organismes d'aide à l'emploi : Pôle Emploi, etc...
- dans des organisations diverses : industries, commerce, tourisme, etc...
- dans des collectivités territoriales : Conseils Généraux, Mairie, Ministères, etc...
- dans des associations gestionnaires d'établissements d'accueil spécialisé dans la dépendance.

Les emplois occupés après l'obtention du Master « Psychologie du travail » peuvent être :

- Psychologue du travail
- Accompagnateur de formation
- Chargé(e) d'insertion sociale et professionnelle
- Chargé(e) de mission insertion
- Chargé(e) de recrutement
- Conseiller en bilan de compétences
- Consultant en recrutement
- Consultant en ressources humaines
- Manager du savoir
- Ingénieur des connaissances

### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

**K2101** : Conseil en formation

**K1801** : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

**K1104** : Psychologie

**M1503** : Management des ressources humaines

**M1403** : Études et prospectives socio-économiques

### **Modalités d'accès à cette certification**

#### **Descriptif des composants de la certification :**

Le diplôme s'acquiert par la validation des unités d'enseignement suivantes (60 ECTS) :

Semestre 9 :

Tronc commun constitué de 3 UE fondamentales :

- Connaissance du monde économique et social - 6 ECTS
- L'intervention en psychologie du travail - 6 ECTS
- Méthodes d'analyse en psychologie du travail - 6 ECTS

Spécialisation structurées autour de 3 UE d'approfondissement parmi :

- Accompagnement et évaluation des compétences - 4 ECTS
- Formation professionnelle et gestion des carrières - 4 ECTS
- Santé, hygiène, sécurité et qualité de vie - 4 ECTS
- Communication et ressources humaines - 4 ECTS
- Communication et relations interpersonnelles et organisationnelles - 4 ECTS
- Communication et gestion des connaissances - 4 ECTS

Semestre 10 :

Stage de professionnalisation - 20 ECTS

Anglais - 3 ECTS

Parcours Professionnalisant :

- Des outils pour le psychologue du travail - 3 ECTS
- Analyse des pratiques professionnelles - 4 ECTS

Parcours Recherche :

- Formation à la recherche 1 - 4 ECTS

- Formation à la recherche 2 - 3 ECTS

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants-chercheurs et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Certification Europsy	

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Université de Lorraine

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr/>

##### Autres sources d'information :

[www.univ-lorraine.fr](http://www.univ-lorraine.fr) > offre de formation

##### Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Lorraine - Site de Nancy

##### Historique de la certification :